

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour parution immédiate

**« Inventions et créations des salariés »
Par Francis Ahner et Jean-Jacques Touati**

Un nouvel ouvrage de la collection Lamy Axe Droit

Rueil-Malmaison/France - 26 mai 2010 - « *Inventions et créations des salariés* » vient enrichir la collection Lamy Axe Droit, une marque Wolters Kluwer. Rédigé par Francis Ahner et Jean-Jacques Touati, cet ouvrage aborde la problématique de la propriété intellectuelle, plus que jamais au cœur des préoccupations des salariés, dans un contexte où il est important de bien définir la relation contractuelle employeur / salarié.

Un guide complet

Que ce soit la reconnaissance de la valeur créée par et pour l'entreprise, l'obligation d'une rémunération ou les inventions des agents publics, cet ouvrage aborde les débats juridiques complexes liés aux inventions et aux créations des salariés qui nourrissent un abondant contentieux. Ce livre repose sur une analyse des principes posés par le Code du travail et ceux du Code de la propriété intellectuelle et explicite les principes et les règles qui sont les fondements du droit des inventeurs salariés, comme le souligne **Christine Lagarde** en préface : « *Tout le mérite de l'ouvrage consiste à les exposer clairement, en les accompagnant d'une jurisprudence exhaustive. Ses auteurs l'impose comme un véritable guide, fondamental pour montrer la voie à ceux qui s'aventurent sur les chemins de l'économie de la connaissance.* »

Une œuvre au service des innovations

A l'heure où la création et l'innovation sont au cœur d'une croissance économique durable, la compétitivité et le développement des entreprises font plus que jamais la différence. La mondialisation est un moteur pour la compétitivité et le développement des entreprises, voilà pourquoi valoriser les initiatives internes est une valeur ajoutée importante. Cet ouvrage met en lumière cet aspect essentiel de la dynamique entrepreneuriale.

Afin d'illustrer au mieux les différentes représentations concernées par la production des salariés, cette monographie balaye entre autres les inventions en matière informatique (logiciels), le droit d'auteur sur la création, les œuvres multimédias, la fiscalité des inventions de salariés, sans oublier les inventions des agents publics.

L'ouvrage repose sur une analyse concrète des principes et des règles qui sous tendent le droit des inventeurs et autres créateurs salariés.

Les auteurs :

Francis Ahner est un expert reconnu mondialement, spécialiste de la chimie, de la pharmacie et de la cosmétologie qui intervient aussi bien auprès d'organismes de recherche publique français et étrangers qu'auprès de grandes firmes pharmaceutiques internationales. Président de juin 2003 à juin 2006 de la Fédération internationale des conseils en propriété Industrielle et aujourd'hui mandataire européen près l'Office européen des brevets (OEB), il est également en charge de contentieux. Il est régulièrement sollicité, en tant que Professeur au Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Industrielle (CEIPI), par les universités et les grandes écoles, au sein de modules de Propriété Industrielle.

Jean-Jacques TOUATI est spécialisé en droit du travail et de la sécurité sociale aussi bien en conseil juridique qu'en avocat plaidant. Il conseille de grands groupes leaders mondiaux à travers toute l'Europe. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages spécialisés dont « *Salespeople and French employment law* » paru aux Editions Lamy « 1224-1 à la loupe » et « *le motif de licenciement à la loupe* » publiés aux Editions Liaisons.

D'un format pratique, facilement accessible financièrement et visuellement innovant, cet ouvrage de la collection Lamy Axe Droit est disponible en librairie et en ligne (FNAC, Amazon, <http://librairie-droit.lamy.fr>, wkf.fr, ...).

Contacts presse

Wolters Kluwer France
Sylvie Caron
Téléphone. : 01 76 73 41 51
scaron@wolters-kluwer.fr

OXYGEN
Morgane Meyer / Priscilia Fartoukh
Téléphone : 01 41 11 35 43
mmeyer@oxygen-rp.com / priscilia@oxygen-rp.com

A propos de la Collection Lamy Axe Droit

En mars 2010, Wolters Kluwer France - sous sa marque Lamy - lance une collection de monographies innovantes destinée au marché des professionnels du droit : Lamy Axe Droit. Cette Collection propose des ouvrages pratiques et professionnels, dédiés à des thématiques émergentes à forte empreinte économique et sociale. Croisement de matières juridiques, pluralité des angles d'approches (économique et juridique), carrefour de compétences et d'expériences des auteurs (universitaires et praticiens), cette collection propose des ouvrages inédits à tous les juristes soucieux de placer leur pratique à la pointe des évolutions. La Collection Lamy Axe Droit s'adresse aux professionnels du droit et aux étudiants en droit.

À propos de Wolters Kluwer France

Wolters Kluwer France est le leader des services d'information professionnelle en France. Son offre couvre les pôles majeurs du droit, de la comptabilité, de la fiscalité, de la santé, du social, des ressources humaines, des transports et du tourisme. Grâce à ses marques leaders telles que Lamy, Groupe Liaisons et Éditions Dalian, Wolters Kluwer France répond à tous les besoins d'information spécifiques à chaque secteur professionnel à travers une offre exhaustive de supports papier, on line et progiciels, ainsi que dans les domaines de la formation et de l'événementiel. Parmi ses 1 500 solutions d'information, se distinguent plus de 60 titres presse dont des supports majeurs tels que Liaisons sociales, l'Officiel des transporteurs ou encore Le

Moniteur des pharmacies. L'offre on line prend une ampleur croissante avec notamment la base juridique Lamyline Reflex et le nouvel outil de recherche en droit social AtoutSocial.fr lancé en mars 2010.

Plus d'information sur www.wkf.fr ou suivez-nous sur [@WoltersKluwerFr](https://twitter.com/WoltersKluwerFr) sur Twitter

À propos de Wolters Kluwer

Wolters Kluwer est l'un des premiers acteurs mondiaux de l'édition et de l'information professionnelle. Les professionnels des secteurs santé, services financiers, fiscalité, comptabilité, droit et réglementation font confiance aux services d'information fournis par Wolters Kluwer pour développer leur activité, satisfaire les attentes de leur clients et réussir dans un monde toujours plus dynamique. Le chiffre d'affaires de Wolters Kluwer en 2009 est de 3,4 milliards d'euros. Il emploie environ 19 300 personnes dans le monde et intervient dans plus de 40 pays en Europe, en Amérique du Nord, en Asie-pacifique et en Amérique latine. Son siège est à Alphen a/d Rijn aux Pays-Bas. Le groupe est coté sur Euronext Amsterdam (WKL) et fait partie de l'indice AEX et Euronext.

Plus d'information concernant nos clients, nos marchés, nos marques et nos organisations, rendez-vous sur www.wolterskluwer.com, sur YouTube ou suivez-nous sur [@Wolters_Kluwer](https://twitter.com/Wolters_Kluwer) sur Twitter